

Séance du vendredi 09 juin 2023

Date de la convocation : 24/05/2023

Membres en exercice : 7

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,

Présents : 5

Présents : Anne STUTZ, Gérard JULIEN, Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Bernard GLUSZYK

Votants : 7

Représentés : Caroline CASTILLON, Claire MEGIAS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Gérard JULIEN

DE_2023_019 - Objet : Subventions aux associations 2023

7.5.1: Subventions aux associations

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions à accorder à divers organismes et associations.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de financer et de répartir les subventions pour 2023 comme suit :

* A.A.P.P.M.A.	50 euros
* A.C.C.A.chasse de Saint-Arey :	80 euros
* ADMR de la Matheysine :	300 euros
* L.M.C.T :	300 euros
* Ecurie de l'Obiou :	100 euros

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint Arey, le vendredi 09 juin 2023

Le Maire

RF Préfecture d'Isère
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 038-213803612-20230609-DE_2023_019-DE